



Assurance McFarlan Rowlands, en collaboration avec la Financière Manuvie, offre des tarifs de groupe pour les programmes d'assurance-vie temporaire, l'assurance-vie pour enfant, l'assurance individuelle contre les accidents, l'assurance invalidité (protection du revenu), assurance pour frais généraux, assurance-maladie complémentaire et assurance soins dentaires. Nous présentons une brève description des couvertures d'assurance-vie et santé.

Assurance temporaire

Vous et votre conjoint(e) pouvez choisir le niveau de protection qui convient à vos besoins particuliers. Si vous avez de 18 à 70 ans, vous pouvez faire demande pour une couverture de montants de 50 000 \$ jusqu'à 750 000 \$ par tranches de 25 000 \$. Votre conjoint(e) peut sélectionner un montant de couverture allant de 50 000 à 750 000 \$, peu importe votre choix. Des prestations au vivant accompagnent cette couverture.

Assurance-vie pour enfant

Une prime mensuelle peu élevée fournit une protection à tous les enfants admissibles de 10 000 \$ par enfant. Les enfants doivent être à charge et avoir moins de 21 ans (de 21 à 25 ans s'ils vont à l'école ou à l'université à temps plein). Les nouveau-nés additionnels peuvent être ajoutés sans coût additionnel jusqu'à l'âge de 15 jours en fournissant le nom et la date de naissance à la Financière Manuvie.

Assurance individuelle contre les accidents

Fournit une couverture si vous subissez un accident grave, une blessure ou en cas de mort accidentelle. Il s'agit d'un paiement forfaitaire libre d'impôt que vous et/ou votre famille peuvent utiliser pour la réadaptation, les dépenses de soins de santé, les dettes en souffrance et les frais funéraires. Sélectionnez tout montant de couverture, en tranches de 25 000 \$, jusqu'à un maximum de 250 000 \$.

Assurance protection du revenu (invalidité de longue durée)

Assure un revenu mensuel à vous et votre famille si un accident ou une maladie vous rend invalide et vous empêche de travailler. Cette assurance est disponible en tranches de 100 \$ jusqu'à un maximum mensuel de 5 000 \$. Le montant maximum de couverture disponible est de 60 % du premier 2 000 \$ de revenu mensuel gagné, plus 50 % du revenu mensuel gagné excédentaire, moins toute autre couverture que vous pourriez déjà avoir. Cette couverture est offerte après une période d'attente de 30, 90 ou 180 jours.

Assurance pour frais généraux

Cette couverture aide à régler les factures de votre pratique advenant un accident ou une maladie qui vous rend invalide. Cette couverture est offerte en tranches de 100 \$ jusqu'à un maximum de 5 000 \$, après une période d'attente de 14 ou 30 jours.

Assurance-maladie complémentaire

La couverture des frais médicaux qui ne sont pas couverts par les régimes d'assurance santé provinciaux : ordonnances, soins hospitaliers, vue, réclamations hors province, praticiens, appareils auditifs, équipement médical, ambulances, etc. Deux régimes sont offerts. Un régime essentiel qui offre une couverture de base et un régime amélioré qui offre une couverture additionnelle et des limites plus élevées.

Assurance soins dentaires

La couverture des soins dentaires : examens de rappel, chirurgie buccale, périodontie et endodontie. Encore une fois, il y a deux régimes : un régime essentiel qui offre une couverture de base et un régime amélioré qui offre une couverture additionnelle et des limites plus élevées.

Si vous voulez obtenir plus d'information concernant nos produits d'assurance-vie et santé, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous parler et de vous fournir les détails complets ainsi que les tarifs et les formulaires de demande nécessaires.

Caroline Hancock

Chancock@mcfarlanrowlands.com

519-471-4048 Sans frais 1-866-471-7152